

LE MONDE 17/06/22

## Canicule en France : les écoliers et collégiens autorisés à ne pas aller en cours vendredi dans les départements en vigilance rouge

La décision appartient aux parents « qui le souhaitent » mais l'accueil des élèves dans les douze départements concernés sera assuré, a précisé jeudi le ministère de l'éducation.

Le Monde avec AFP

Publié hier à 17h52, mis à jour à 12h00

Temps de Lecture 1 min.



Des élèves se rafraîchissent pendant la vague de chaleur à l'école Georges Bruguier, à Nîmes, le 16 juin 2022. SANDRA MEHL POUR « LE MONDE »

Une première mesure pour éviter la fournaise dans les salles de classe. Les parents résidant dans les douze départements [placés en vigilance rouge canicule](#) pourront garder leurs enfants à domicile vendredi 17 juin, a annoncé jeudi le ministère de l'éducation dans un communiqué.

*« Dans ces départements, du fait des températures très élevées, les parents qui le souhaitent et qui sont en mesure de le faire pourront garder leurs enfants à domicile et ne pas les envoyer à l'école ou au collège demain vendredi », annonce le ministère. « Les écoles et établissements maintiennent l'accueil des élèves », sous réserve « d'éventuelles décisions de fermeture prises par les autorités préfectorales », a par ailleurs complété la Rue de Grenelle.*

En cas d'accueil, « seules les activités physiques de faible intensité sont autorisées », indique encore le ministère, qui rappelle que « l'hydratation régulière et systématique des élèves doit faire l'objet d'une vigilance particulière ».

Météo-France a annoncé jeudi que vingt-cinq départements étaient placés en vigilance orange canicule et douze en vigilance rouge canicule à partir de vendredi en raison de la canicule la plus précoce jamais enregistrée en France.

### **Une situation surveillée avec attention**

Les départements en vigilance rouge – le niveau le plus élevé du plan national Canicule – se situent principalement le long de la façade Atlantique. Il s'agit de la Charente, la Charente-Maritime, la Haute-Garonne, le Gers, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Vendée et la Vienne.

Le ministre de l'éducation, Pap Ndiaye, avait annoncé mercredi que les épreuves du bac, qui se déroulent en ce moment – avec l'épreuve écrite de français jeudi et le grand oral à partir de lundi – allaient « *se dérouler selon les modalités et les horaires qui ont été prévus* » malgré la vague de chaleur, mais que la situation était surveillée « *avec attention* ».

*Des syndicats d'enseignants ont regretté des consignes tardives. « Malgré les épisodes de canicule déjà vécus les années passées, il aura fallu attendre d'être en pleine période de fortes chaleurs pour que des recommandations soient adressées par le ministère de l'éducation nationale aux recteurs », a déploré mercredi dans un communiqué le syndicat SE-UNSA, pour qui il s'agit d'un « travail prioritaire à mener pour les années à venir », notamment en termes « d'adaptation des bâtiments scolaires ».*

La France connaît des canicules de plus en plus fréquentes : la multiplication, l'intensification et l'allongement de ces phénomènes constituent un marqueur sans équivoque du réchauffement climatique, selon les scientifiques.